

COMMUNE DE SORAL



Rapport

**sur la vérification des comptes
de l'exercice 2021**



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE SORAL

Genève, le 27 avril 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Soral, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne (SCI) relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe

COMPTES ANNUELS 2021

Commune de Soral



Soral, le 13 avril 2022

1. MESSAGE DU MAIRE

Introduction : Les comptes annuels 2021 bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 1'045'758.33.

Revenus : Les recettes sont supérieures de 16% ou CHF 447'112.98 par rapport au budget de CHF 2'790'727.

Les impôts des personnes physiques contribuent à hauteur de CHF 1'939'875.70, sur un total de recettes s'élevant à CHF 3'237'839.98. Les impôts sur les personnes morales se montent à CHF 267'950.40, de plus de CHF 109'578.40 par rapport au budget. Les correctifs d'imposition sur les années antérieures (PP et PM) s'élèvent à CHF 8'062.76.

Charges : Les charges sont quant à elles inférieures de 21% ou CHF 591'038.35 par rapport au budget de CHF 2'783'120.

Le total des charges s'élève à CHF 2'192'081.65. Les économies réalisées ont globalement porté sur tous les postes de charges.

Commune de Soral

BILAN AU		31.12.2020	31.12.2021
1	ACTIF	28 673 330.07	29 665 299.64
10	Patrimoine financier	26 635 168.71	27 711 991.83
100	Disponibilités et placements à court terme	6 593 856.29	8 027 718.76
101	Créances	1 100 236.93	769 096.82
104	Actifs de régularisation	83 473.24	55 906.00
107	Placements financiers	176 808.00	178 476.00
108	Immobilisations corporelles PF	18 570 446.20	18 570 446.20
109	Créances envers les financements spéciaux	110 348.05	110 348.05
14	Patrimoine administratif	2 038 161.36	1 953 307.81
140	Immobilisations corporelles du PA	1 183 896.72	1 086 256.51
144	Prêts	298 494.66	282 494.66
145	Participations, capital social	414 770.00	414 770.00
146	Subventions d'investissements	140 999.98	169 786.64
2	PASSIF	28 673 330.07	29 665 299.64
20	Capitaux de tiers	8 627 115.96	8 573 327.20
200	Engagements courants	91 343.81	187 724.50
201	Engagements financiers à court terme	0.00	1 010 800.00
204	Passifs de régularisation	237 832.10	224 890.65
205	Provisions à court terme	427 650.00	311 364.00
206	Engagements financiers à long terme	7 751 500.00	6 728 200.00
208	Provisions à long terme	8 442.00	0.00
209	Engagements envers les financements spéciaux	110 348.05	110 348.05
29	Capital propre	20 046 214.11	21 091 972.44
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	165 907.24
299	Excédent/découvert du bilan	19 880 306.87	20 926 065.20

Commune de Soral

Description	Comptes	Budget	Comptes
	31.12.2020	2021	31.12.2021
Charges d'exploitation	2 091 867.96	2 403 720.00	1 822 935.90
30 Charges de personnel	595 925.15	633 980.00	601 837.85
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	731 801.99	1 076 465.00	561 834.67
33 Amortissements du patrimoine administratif	301 492.74	311 098.00	297 914.16
36 Charges de transfert	462 648.08	382 177.00	361 349.22
Revenus d'exploitation	2 728 168.79	2 069 493.00	2 497 697.23
40 Revenus fiscaux	2 558 920.01	1 853 316.00	2 210 656.10
42 Taxes	58 210.05	8 550.00	56 230.60
46 Revenus de transfert	111 038.73	207 627.00	230 810.53
Résultat d'exploitation	636 300.83	-334 227.00	674 761.33
34 Charges financières	317 518.15	379 400.00	369 145.75
44 Revenus financiers	740 316.78	721 234.00	740 142.75
Résultat financier	422 798.63	341 834.00	370 997.00
RESULTAT OPERATIONNEL	1 059 099.46	7 607.00	1 045 758.33
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 059 099.46	7 607.00	1 045 758.33

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
F0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DES CHARGES	786 251.44	925 331.00	805 476.32
	TOTAL DES REVENUS	2 619.45	0.00	3 902.10
F01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL DES CHARGES	152 934.30	166 350.00	132 057.35
30	Charges de personnel	112 513.20	130 050.00	116 678.30
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	40 421.10	36 300.00	15 379.05
F02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DES CHARGES	633 317.14	758 981.00	673 418.97
	TOTAL DES REVENUS	2 619.45	0.00	3 902.10
30	Charges de personnel	483 411.95	502 430.00	485 159.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	121 002.68	225 250.00	157 068.08
33	Amortissements du patrimoine administratif	10 812.00	10 812.00	10 812.00
36	Charges de transfert	18 090.51	20 489.00	20 379.34
42	Taxes	259.45	0.00	2 430.10
44	Revenus financiers	2 360.00	0.00	1 472.00
F1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	143 852.05	172 238.00	156 797.40
	TOTAL DES REVENUS	9 874.33	6 800.00	11 559.76
F14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL DES CHARGES	15 654.80	18 950.00	15 282.00
	TOTAL DES REVENUS	1 995.00	0.00	2 180.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 583.70	2 500.00	1 650.00
36	Charges de transfert	14 071.10	16 450.00	13 632.00
42	Taxes	1 995.00	0.00	2 180.00
F15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DES CHARGES	115 131.95	136 614.00	124 895.30
	TOTAL DES REVENUS	7 879.33	6 800.00	9 379.76
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	46 824.95	61 220.00	49 801.30
33	Amortissements du patrimoine administratif	22 100.00	22 100.00	22 100.00
36	Charges de transfert	46 207.00	53 294.00	52 994.00
46	Revenus de transfert	7 879.33	6 800.00	9 379.76
F16	DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	13 065.30	16 674.00	16 620.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	614.40	700.00	610.95
36	Charges de transfert	12 450.90	15 974.00	16 009.15
F2	FORMATION			
	TOTAL DES CHARGES	95 907.45	208 100.00	161 131.77
	TOTAL DES REVENUS	220.00	0.00	0.00
F21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	95 907.45	208 100.00	161 131.77
	TOTAL DES REVENUS	220.00	0.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71 564.95	164 700.00	124 173.27
36	Charges de transfert	24 342.50	43 400.00	36 958.50
42	Taxes	220.00	0.00	0.00

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
F3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DES CHARGES	113 715.63	221 143.00	130 615.36
	TOTAL DES REVENUS	14 780.00	11 000.00	13 793.00
F32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	19 696.99	68 800.00	54 925.22
	TOTAL DES REVENUS	1 180.00	0.00	2 793.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16 546.99	60 100.00	51 065.22
36	Charges de transfert	3 150.00	8 700.00	3 860.00
42	Taxes	1 180.00	0.00	2 793.00
F33	MEDIAS			
	TOTAL DES CHARGES	0.00	1 600.00	564.35
	TOTAL DES REVENUS	12 250.00	11 000.00	11 000.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	1 600.00	564.35
44	Revenus financiers	12 250.00	11 000.00	11 000.00
F34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DES CHARGES	94 018.64	150 743.00	75 125.79
	TOTAL DES REVENUS	1 350.00	0.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	50 451.70	81 750.00	25 101.05
33	Amortissements du patrimoine administratif	30 637.74	40 243.00	30 637.74
36	Charges de transfert	12 929.20	28 750.00	19 387.00
42	Taxes	1 350.00	0.00	0.00
F5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL DES CHARGES	76 878.90	96 214.00	85 549.20
F54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL DES CHARGES	33 691.90	57 651.00	43 551.20
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	6 300.00	6 103.20
36	Charges de transfert	33 691.90	51 351.00	37 448.00
F57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL DES CHARGES	34 787.00	28 563.00	29 555.00
30	Charges de personnel	0.00	1 500.00	0.00
36	Charges de transfert	34 787.00	27 063.00	29 555.00
F59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
	TOTAL DES CHARGES	8 400.00	10 000.00	12 443.00
36	Charges de transfert	8 400.00	10 000.00	12 443.00
F6	TRANSPORTS			
	TOTAL DES CHARGES	147 658.40	224 950.00	190 274.71
	TOTAL DES REVENUS	50 022.20	0.00	3 370.85
F61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DES CHARGES	141 430.40	212 450.00	179 091.71
	TOTAL DES REVENUS	50 022.20	0.00	3 370.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	83 237.40	154 150.00	120 898.71
33	Amortissements du patrimoine administratif	55 200.00	55 200.00	55 200.00
36	Charges de transfert	2 993.00	3 100.00	2 993.00
46	Revenus de transfert	50 022.20	0.00	3 370.85

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
F62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL DES CHARGES	6 228.00	12 500.00	11 183.00
36	Charges de transfert	6 228.00	12 500.00	11 183.00
F7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	377 128.12	447 596.00	379 915.86
	TOTAL DES REVENUS	41 196.58	39 393.00	59 254.85
F71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL DES CHARGES	7 781.80	4 500.00	2 105.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7 781.80	4 500.00	2 105.90
F72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DES CHARGES	200 783.85	213 743.00	210 181.77
	TOTAL DES REVENUS	36 324.45	36 193.00	51 973.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10 040.85	31 000.00	31 017.35
33	Amortissements du patrimoine administratif	182 743.00	182 743.00	179 164.42
34	Charges financières	8 000.00	0.00	0.00
46	Revenus de transfert	36 324.45	36 193.00	51 973.65
F73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL DES CHARGES	162 975.27	187 085.00	166 231.64
	TOTAL DES REVENUS	3 272.13	3 200.00	5 781.20
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	162 722.77	186 800.00	165 948.04
36	Charges de transfert	252.50	285.00	283.60
42	Taxes	3 272.13	3 200.00	5 781.20
F75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL DES CHARGES	1 303.80	1 818.00	1 306.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	185.80	700.00	188.55
36	Charges de transfert	1 118.00	1 118.00	1 118.00
F77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	4 283.40	10 450.00	90.00
	TOTAL DES REVENUS	1 600.00	0.00	1 500.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 283.40	10 450.00	90.00
42	Taxes	1 600.00	0.00	1 500.00
F79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	0.00	30 000.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	30 000.00	0.00
F8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL DES CHARGES	0.00	20 000.00	17 449.56
	TOTAL DES REVENUS	81 124.38	32 000.00	64 819.85
F81	AGRICULTURE			
	TOTAL DES CHARGES	0.00	20 000.00	17 449.56
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	3 000.00	0.00
36	Charges de transfert	0.00	17 000.00	17 449.56
F87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
	TOTAL DES REVENUS	40 281.73	32 000.00	31 165.00
44	Revenus financiers	40 281.73	32 000.00	31 165.00

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
F89	AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES			
	TOTAL DES REVENUS	40 842.65	0.00	33 654.85
42	Taxes	40 842.65	0.00	33 654.85
F9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL DES CHARGES	667 994.12	467 548.00	264 871.47
	TOTAL DES REVENUS	3 268 648.63	2 701 534.00	3 081 139.57
F91	IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	184 520.54	67 000.00	130 179.28-
	TOTAL DES REVENUS	2 578 943.58	1 867 420.00	2 226 353.82
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	114 539.50	15 000.00	192 335.35-
36	Charges de transfert	69 981.04	52 000.00	62 156.07
40	Revenus fiscaux	2 558 920.01	1 853 316.00	2 210 656.10
42	Taxes	3 210.82	2 500.00	2 641.45
46	Revenus de transfert	16 812.75	11 604.00	13 056.27
F92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL DES CHARGES	21 370.43	20 703.00	23 500.00
36	Charges de transfert	21 370.43	20 703.00	23 500.00
F93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL DES CHARGES	152 585.00	0.00	0.00
	TOTAL DES REVENUS	0.00	153 030.00	153 030.00
36	Charges de transfert	152 585.00	0.00	0.00
46	Revenus de transfert	0.00	153 030.00	153 030.00
F96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE			
	TOTAL DES CHARGES	309 518.15	379 845.00	371 550.75
	TOTAL DES REVENUS	689 705.05	681 084.00	701 755.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	445.00	2 405.00
34	Charges financières	309 518.15	379 400.00	369 145.75
42	Taxes	4 280.00	2 850.00	5 250.00
44	Revenus financiers	685 425.05	678 234.00	696 505.75
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DES CHARGES	2 409 386.11	2 783 120.00	2 192 081.65
	TOTAL DES REVENUS	3 468 485.57	2 790 727.00	3 237 839.98
	EXCEDENT/DECOUVERT	1 059 099.46-	7 607.00-	1 045 758.33-

Commune de Soral

		Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
F02	SERVICES GENERAUX		
	TOTAL DEPENSES	283 700.00	99 274.25
50	Immobilisations corporelles	250 000.00	65 574.25
56	Subventions d'investissements propres	33 700.00	33 700.00
F15	SERVICE DU FEU		
	TOTAL RECETTES	0.00	8 000.00
64	Remboursement de prêts	0.00	8 000.00
F21	SCOLARITE OBLIGATOIRE		
	TOTAL DEPENSES	200 000.00	134 699.70
50	Immobilisations corporelles	200 000.00	134 699.70
F61	CIRCULATION ROUTIERE		
	TOTAL DEPENSES	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES	0.00	8 000.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
63	Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00
64	Remboursement de prêts	0.00	8 000.00
TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	483 700.00	233 973.95
	TOTAL RECETTES	0.00	16 000.00
	DIMINUTION/AUGMENTATION	483 700.00	217 973.95

Commune de Soral

Désignation trésorerie	Année 2020	Année 2021
Résultat total des comptes de résultats	1 059 099.46	1 045 758.33
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	304 812.75	302 827.50
+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00	0.00
- Augmentation / + diminution des créances	-96 797.31	331 140.11
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00	0.00
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-30 012.79	27 567.24
+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes/bénéfiques de change	0.00	0.00
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	39 476.00	-1 668.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-44 831.07	96 380.69
+ Augmentation / - diminution des provisions	54 892.00	-124 728.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	225 671.60	-12 941.45
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	1 512 310.64	1 664 336.42
+ Remboursement des tiers	0.00	0.00
+ Subventions acquises	-48 443.70	0.00
+ Remboursements des prêts et de participations	16 000.00	16 000.00
+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00	0.00
+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00	0.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-32 443.70	16 000.00
- Immobilisations corporelles	-83 925.23	-200 273.95
- Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00
- Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
- Prêts et Participations	0.00	0.00
- Subventions d'investissements propres	-47 800.00	-33 700.00
- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
- Investissements extraordinaires	0.00	0.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-131 725.23	-233 973.95
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-164 168.93	-217 973.95
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-164 168.93	-217 973.95
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	0.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-9 100.00	-12 500.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-9 100.00	-12 500.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	1 339 041.71	1 433 862.47
Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	5 254 814.58	6 593 856.29
Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	6 593 856.29	8 027 718.76
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1 339 041.71	1 433 862.47

Commune de Soral

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Soral reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Commune de Soral

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000 doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Commune de Soral

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 31.12.2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2021
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	-	-	165 907.24
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	165 907.24	-	-	165 907.24
291	Fonds	0.00	-	-	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	-	-	0.00
299	Excédent / découvert de bilan	19 880 306.87	4 530 913.40	3 485 155.07	20 926 065.20
2990	Résultat annuel	1 059 099.47	3 471 813.93	3 485 155.07	1 045 758.33
2999	Résultats cumulés des années précédentes	18 821 207.40	1 059 099.47	-	19 880 306.87
29	TOTAL	20 046 214.11	4 530 913.40	3 485 155.07	21 091 972.44

Commune de Soral

	Provision pour risque d'estimation fiscale	Provision pour frais de perception dus sur reliquat	Provision impôt source
Solde au 31.12.2020	399'150 F	28'500 F	8'442 F
Constitution ou augmentations			
Utilisations			
Dissolution	110'198 F	6'088 F	8'442 F
Situation au 31.12.2021	288'952 F	22'412 F	0 F
Dont part de provision à court terme	288'952 F	22'412 F	

Provision pour risque d'estimation fiscale

Cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations. A cet effet, une provision de 12% sur la production encore estimée des PP a été effectuée au 31.12.2021 soit CHF 288'952.-. Ce taux correspond au taux admis selon les critères de l'Etat de Genève.

Provision pour frais de perception dus sur reliquat

But de la provision : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts. Dès lors, sur le reliquat fiscal restant en fin d'année (déduction faite de la provision) un montant de 3 % est dû à l'Etat de Genève.

Commune de Soral

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises « derniers comptes approuvés : 30.06.2020 »
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 F.
dont détenu par la commune	4'320 actions sur 7 200 000 actions	0.0039 %	2 actions
Valeur d'acquisition de la participation	461'160 F	39'000 F	500 F
Valeur comptable de la participation	560'396 F (dont 381'920 F au PA et 178'476 F au PF)	31'650 F	1 000 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs, frais financiers, dividendes reçus, emprunts, liquidités déposées, titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+105,0 millions de francs (2020)	+117,3 millions de francs (2020)	-21 180 F (1.7.19-30.6.20)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	27 542 millions de francs (2020) dont 1 716 millions de francs de capitaux propres.	4 045 millions de francs (2020) dont 1 825 millions de francs de capitaux propres.	1 870 561 F (06.2020) dont 1 495 166 F de capitaux propres.

Commune de Soral

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du capital	---	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+387 287 F (2020) sur un total de revenus de 4 770 534 F.	- 2 214 380 F (2020) sur un total de charges de 74 219 895 F.	- 67 443 F (2020) sur un total de charges de 8 295 110 F.	- 57 171 F (2020) sur un total de charges de 1 073 410 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	6 408 291 F (2020) dont 1 667 860 F de capital propre.	15 024 382 F (2020) dont 4 429 416 F de capital propre.	1 551 636 F (2020) dont 923 337 F de capital propre.	3 933 621 F (2020) dont 3 923 623 F de capital propre.

Tableau des garanties et des engagements conditionnels

Commune de Soral

	Cautionnement
Nom de l'entité bénéficiaire	Tennis Club de Soral
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Association
Typologie du rapport juridique	Subvention annuelle et participation à l'entretien des courts
Flux financiers de l'année (commune/entité)	En 2021, 8'500 F de subvention et 524.25 F pour l'entretien des courts
Prestations couvertes par la garantie	Cautionnement
Montant de la garantie au 31.12.2021	300'000 F
Date du vote du CM approuvant la garantie	n.d.
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Cautionnement non appelé

Commune de Soral

No du bien	Objet	Date de la délibération	Statut du crédit	Crédit brut voté	Dépassement / (économie) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2021	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2021	Total des recettes brutes au 01.01.2021	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2021	Amortissements cumulés au 01.01.2021	Amortissements cumulés planifiés 2021	Amortissements cumulés au 31.12.2021	Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	Amortissements supplémentaires 2021	Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	Valeur comptable nette au 31.12.2021
29061	Parcelle no 2360 - Creux-de-Boisset	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29062	Parcelle 2361 - Route Lolliets	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29063	Parcelle 1832 - Chemin Ecoliers	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29064	Parcelle 1879	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29065	Parcelle 1881	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29066	Parcelle 1883	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29067	Parcelle 374	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29068	Parcelles 148-416-433-291-292	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29069	Parcelle no 2411 - Station SI	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29070	Parcelle 2488 - Route Lolliets	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29071	Parcelle no 2514 - Lolliets	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29072	Parcelle no 542 - Rte Rougemont	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29073	Carnotzet : Réfection partielle	24.03.2014	C	110 000.00			108 123.30	0.00	108 123.30	0.00	0.00	0.00	0.00	64 872.30	10 812.00	75 684.30	0.00	0.00	0.00	32 439.00
29074	Parcelle 2516 - Mairie	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29075	Parcelle no 2515 - Habitation poste	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29076	Parcelle 1849 - Mairie	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29077	Mairie rénovation 2021	14.06.2021	EC	275 000.00	209 425.75-		0.00	65 574.25	65 574.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	65 574.25
29080	FIDU	09.11.2020	T	181 100.00	0.00		147 400.00	33 700.00	181 100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 400.02	4 913.34	11 313.36	0.00	0.00	0.00	169 786.64
150001	Mercedes Benz - Véhicule pompier d'occasion	14.05.2018	C	24 800.00			24 800.00	0.00	24 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9 300.00	3 100.00	12 400.00	0.00	0.00	0.00	12 400.00
150061	Pompiers Hangar coopérative Effeulles	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
162661	PC Aire-la-Ville	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
217010	Bâtiment scolaire	09.03.2020	EC	160 000.00	37 830.90-		46 526.40	75 642.70	122 169.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	122 169.10
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bât.voirie	09.01.2017	EC	120 000.00	817.20		61 760.20	59 057.00	120 817.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	120 817.20
341061	Club de Tennis de Soral - Courts-Mur-Clôtures- Vestiaire-Local	21.06.2012	C	232 212.71			231 212.71	0.00	231 212.71	0.00	0.00	0.00	0.00	199 524.00	23 343.00	222 867.00	0.00	0.00	0.00	8 345.71
341062	Tennis club de Soral - Stores: Remplacement	14.03.2014	C	50 000.00			51 672.35	0.00	51 672.35	0.00	0.00	0.00	0.00	45 100.00	2 300.00	47 400.00	0.00	0.00	0.00	4 272.35
342001	Place de jeux Parcelles n°10'287 - 10'288	14.05.2018	C	151 089.85			151 089.85	0.00	151 089.85	91 028.15	0.00	0.00	91 028.15	25 098.48	4 994.74	30 093.22	0.00	0.00	0.00	29 968.48
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	14.05.2018	EC	77 000.00	1 903.74		78 903.74	0.00	78 903.74	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	78 903.74
615061	Route Creux-de-Boisset - Nant-Fourches/ Bois-de-By: Réfection	17.06.2002	C	1 230 000.00			1 230 000.00	0.00	1 230 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	894 000.00	48 000.00	942 000.00	0.00	0.00	0.00	288 000.00
619061	Voirie - Hangar coopérative Effeulles	16.06.2014	C	380 000.00			106 070.50	0.00	106 070.50	0.00	0.00	0.00	0.00	75 000.00	19 000.00	94 000.00	0.00	0.00	0.00	12 070.50
619062	Construction d'un Hangar communal - Voirie	02.05.2001	C	460 000.00			411 826.25	0.00	411 826.25	0.00	0.00	0.00	0.00	411 826.25	0.00	411 826.25	0.00	0.00	0.00	0.00
619063	Tracteur : Acquisition	01.01.2018*	C	1.00			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
619064	Balayeuse	20.01.2014	C	72 000.00			71 302.65	0.00	71 302.65	0.00	0.00	0.00	0.00	43 200.00	7 200.00	50 400.00	0.00	0.00	0.00	20 902.65
720661	Collecteur - Rte Soral- Rougemont	20.10.1998	C	8 372 475.75			8 254 382.70	0.00	8 372 475.75	3 211 000.00	0.00	0.00	3 211 000.00	4 707 210.00	165 831.42	4 991 134.47	0.00	0.00	0.00	170 341.28
720662	Collecteur Placet	01.01.2018*	C	1.00			1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
720663	Collecteur EP Ch. Effeulles: Remplacement/assainissement	16.06.2014	C	400 000.00			376 636.80	0.00	376 636.80	163 272.55	0.00	0.00	163 272.55	79 998.00	13 333.00	93 331.00	0.00	0.00	0.00	120 033.25

*date d'historisation, MCH1 à MCH2

Total général (Hors nature N144-N145)				12 295 697.31	244 535.71-	0.00	11 351 726.45	233 973.95	11 703 791.45	3 465 300.70	0.00	0.00	3 465 300.70	6 561 529.05	302 827.50	6 982 449.60	0.00	0.00	0.00	1 256 043.15
--	--	--	--	----------------------	--------------------	-------------	----------------------	-------------------	----------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

Total Nature N144							298 494.66	0.00	282 494.66		16 000.00									282 494.66
Total Nature N145							414 770.00	0.00	414 770.00											414 770.00

Commune de Soral

No du bien	Objet	Date de la délibération	Statut du crédit	Crédit brut voté	Dépassement/ (économie) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2021	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2021	Total des recettes brutes au 01.01.2021	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2021	Amortissements cumulés au 01.01.2021	Amortissements cumulés planifiés 2021	Amortissements cumulés - Correction de valeur	Amortissements cumulés au 31.12.2021	Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	Valeur comptable nette au 31.12.2021
29077	Mairie rénovation 2021	14.06.2021	En cours	275 000.00	209 425.75-		0.00	65 574.25	65 574.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	65 574.25
217010	Bâtiment scolaire Lou	09.03.2020	En cours	160 000.00	37 830.90-		46 526.40	75 642.70	122 169.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	122 169.10
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bât.voirie	09.01.2017	En cours	120 000.00	817.20		61 760.20	59 057.00	120 817.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	120 817.20
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	14.05.2018	En cours	77 000.00	1 903.74		78 903.74	0.00	78 903.74	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	78 903.74
<small>*date d'historisation, MCH1 historisation, MCH1 à MCH2</small>																				
Total général (Investissements en Cours)				632 000.00	244 535.71-	0.00	187 190.34	200 273.95	387 464.29	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	387 464.29

Commune de Soral

No du bien	Objet	Date de la délibération	Statut du crédit	Crédit brut voté	Dépassement / (économie) sur le crédit	Dépenses brutes totales au 01.01.2021	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2021	Total des recettes brutes au 01.01.2021	Recettes d'investissement - Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2021	Amortissements cumulés au 01.01.2021	Amortissements cumulés planifiés 2021	Amortissements cumulés au 31.12.2021	Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	Amortissements supplémentaires 2021	Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	Valeur comptable nette au 31.12.2021
29080	FIDU	09.11.2020	Terminé	181 100.00	0.00	147 400.00	33 700.00	181 100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 400.02	4 913.34	11 313.36	0.00	0.00	0.00	169 786.64
*date d'historisation, MCH1 historisation, MCH1 à MCH2																			
Total général des investissements terminés				181 100.00	0.00	147 400.00	33 700.00	181 100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 400.02	4 913.34	11 313.36	0.00	0.00	0.00	169 786.64

Commune de Soral

No du bien	Objet	Date de la délibération	Crédit brut voté	Dépassement / (économie) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Valeur des immobilisations au 01.01.2021	Entrées	Valeur des immobilisations au 31.12.2021	Diminution de valeurs des immobilisations au 01.01.2021	Recettes de l'année	Ventes ou aliénations	Diminutions de valeurs des immobilisations au 31.12.2021	Etat au 01.01.2021	Etat au 31.12.2021	Valeur comptable nette au 31.12.2021
963003	Immeuble rte de Soral 300 PF	01.01.2020	7 603 081.20			7 603 081.20	0.00	7 603 081.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7 603 081.20
963061	Imm. école 7-9 - rte Lolliets PA	01.01.2020	2 132 000.00			2 132 000.00	0.00	2 132 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 132 000.00
963062	Imm. PC Chavannes 4-6	01.01.2020	6 545 000.00			6 545 000.00	0.00	6 545 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 545 000.00
963063	Parcelle n°2058 - Rte Lolliets logement	01.01.2020	6 758.00			6 758.00	0.00	6 758.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 758.00
963064	Parcelle N°2064 - Rte Lolliets logement	01.01.2020	3 518.00			3 518.00	0.00	3 518.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3 518.00
963065	Parcelle N°2466 - Rte Soral (125.800m2)	01.01.2020	1 058 000.00			1 058 000.00	0.00	1 058 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 058 000.00
963066	Parcelle N°10132 - Rte Soral (646m2)	01.01.2020	128 310.00			128 310.00	0.00	128 310.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	128 310.00
963068	Parcelle N°210 - Rte Laconnex (177m2)	01.01.2020	1 432.00			1 432.00	0.00	1 432.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 432.00
963069	Parcelle N°1555 - Rte Soral (3.498m2)	01.01.2020	50 940.00			50 940.00	0.00	50 940.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	50 940.00
963071	Parcelle N°1558 - Rte Coteau (4.155m2)	01.01.2020	82 350.00			82 350.00	0.00	82 350.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	82 350.00
963072	Parcelle N°1560 - Rte Coteau (2.160m2)	01.01.2020	33 315.00			33 315.00	0.00	33 315.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	33 315.00
963073	Parcelle N°1745 - Rte Coteau (30m2)	01.01.2020	299 000.00			299 000.00	0.00	299 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	299 000.00
963074	Parcelle N°243 Bernex (56.048m2)	01.01.2020	454 920.00			454 920.00	0.00	454 920.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	454 920.00
963076	Parcelle N°10229 - jardin-mairie (562m2)	01.01.2020	84 300.00			84 300.00	0.00	84 300.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	84 300.00
963077	Parcelle N°10230 - jardin-mairie (437m2)	01.01.2020	65 550.00			65 550.00	0.00	65 550.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	65 550.00
963080	Parcelle Bernard Fontaine	01.01.2020	16 472.00			16 472.00	0.00	16 472.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	16 472.00
963083	Parcelle les Bois Boirs	01.01.2020	5 500.00			5 500.00	0.00	5 500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 500.00

Total général			18 570 446.20			18 570 446.20	0.00	18 570 446.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	18 570 446.20
----------------------	--	--	----------------------	--	--	----------------------	-------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

Crédits d'engagements ouverts

Commune de Soral

Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés

NEANT

Commune de Soral

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 85 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

Commune de Soral

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes, respectivement en ATF renouvelables.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne a été mis en place par la commune. Les huit processus principaux sont :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture
- Subventions
- Charges salariales
- Taxe professionnelle communale

Ils sont mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

c. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrats de leasings.

Commune de Soral**Impact de la crise sanitaire (coronavirus) sur les comptes 2021****1. Historique**

En février 2020, les premiers cas de coronavirus sont apparus en Suisse et l'épidémie s'est propagée rapidement sur tout le territoire. Au vu de l'accélération de la propagation du virus, le Conseil fédéral a déclaré en mars la situation extraordinaire et a annoncé des mesures de protection de la population (interdiction générale des manifestations, fermeture de tous les magasins à l'exception des points de vente de denrées alimentaires et de biens de consommation courante, etc.). Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève et renforcé les mesures contre la propagation du virus.

Ce virus a eu des répercussions sanitaires dramatiques pour la population (décès, maladies graves, saturation des hôpitaux). Il a également des conséquences sur l'économie. Pour atténuer celles-ci, des mesures ont été prises par les collectivités publiques afin d'éviter notamment les licenciements et de sauvegarder les emplois. Différentes mesures d'aides sociales ont également été mises en place.

Ces événements ont eu une incidence sur les comptes annuels 2020 de la commune, puis sans conséquences sur les comptes 2021.

Eléments exclus

L'estimation des éléments suivants est exclue de cette annexe, car ceux-ci ne sont ni quantifiables ni objectivables.

- La fiscalité (PP et PM).
La crise a eu un effet sur la fiscalité communale tant sur les personnes physiques que morales. Toutefois, il n'est pas possible d'estimer cette perte d'une manière fiable.
- Les heures payées mais non travaillées par les employés.
- L'éventuelle baisse de productivité.

Conclusion

Néant.

Commune de Soral

DEGAUTO. Degré d'autofinancement

2018	2019	2020	2021
399.76	1,160.71	830.80	618.69

Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : Haute conjoncture

Plus grand que 80 : Cas normal

Plus petit que 80 : Récession

Définition :

Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net

Remarque :

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.

DETBRARE. Dette brute par rapport aux revenus

2018	2019	2020	2021
189.41	255.77	226.12	244.82

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique

Plus grand que 150 : Mauvais

Plus grand que 100 : Moyen

Plus grand que 50 : Bon

Plus petit que 50 : Très bon

Définition :

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants

Remarque :

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

DETNETHA. Dette nette en francs par habitant

2018	2019	2020	2021
11,515.80-	17,674.35-	18,450.87-	-19,699.75

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net

Plus petit que 1000 : Endettement faible

Plus petit que 2500 : Endettement moyen

Plus petit que 5000 : Endettement important

Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition :

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant

Remarque :

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit d'avantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Cette valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du PF étant supérieurs aux engagements envers les tiers.

Commune de Soral

PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets

2018	2019	2020	2021
2.89	3.95	3.61	4.18

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : Bon

Plus grand que 4 : Suffisant

Plus grand que 9 : Mauvais

Définition :

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants

Remarque :

La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.

PROPINV. Proportion des investissements

2018	2019	2020	2021
26.82	5.84	6.33	10.11

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible

Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen

Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé

Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition :

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées

Remarque :

La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

PSERVEDET. Part du service de la dette

2018	2019	2020	2021
11.00	14.69	12.61	13.77

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible

Plus petit que 15 : Charge acceptable

Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition :

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants

Remarque :

Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manœuvre budgétaire qui s'amenuise.

Commune de Soral

TXAUTOF. Taux d'autofinancement

2018	2019	2020	2021
52.77	38.28	39.32	41.65

Valeurs indicatives

Plus grand ou égal à 20 : Bon

Plus grand ou égal à 10 : Moyen

Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition :

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants

Remarque :

Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.

TXENDNET. Taux endettement net

2018	2019	2020	2021
329.93-	781.01-	703.74-	-865.75

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 100 : Bon

Plus petit ou égal à 150 : Suffisant

Plus grand que 150 : Mauvais

Définition :

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux

Remarque :

Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.

Commune de Soral

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Commentaires	
16	DEFENSE	36	CHARGES DE TRANSFERT	15 974.00	16 009.15	35.15-	Budget insuffisant.	
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	36	CHARGES DE TRANSFERT	27 063.00	29 555.00	2 492.00-	Subventions aux ménages.	
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS	36	CHARGES DE TRANSFERT	10 000.00	12 443.00	2 443.00-	Activités d'entraides à l'étranger.	
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31 000.00	31 017.35	17.35-	Budget insuffisant.	
81	AGRICULTURE	36	CHARGES DE TRANSFERT	17 000.00	17 449.56	449.56-	Subvention "Fermette".	
91	IMPOTS	36	CHARGES DE TRANSFERT	52 000.00	62 156.07	10 156.07-	Frais de perception des centimes additionnels.	
92	CONVENTIONS FISCALES	36	CHARGES DE TRANSFERT	20 703.00	23 500.00	2 797.00-	Compensation financière communes frontalières.	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	445.00	2 405.00	1 960.00-	Réduction spéciale sur Immeuble.	
					TOTAL		20 350.13-	